

- Groupe « Pour une Communauté d'avenir »

Les élus communautaires ont adopté le 27 juin 2016 le compte administratif 2015, retraçant l'exécution du budget 2015, par 75% des voix exprimées.

Celui-ci a confirmé la baisse des dépenses de fonctionnement d'un million d'euros, comme annoncé. Celui-ci a confirmé la stabilité des dépenses de personnel, comme annoncé. Celui-ci a confirmé le recours à l'emprunt mais dans une mesure très raisonnable, puisque notre ratio de désendettement est de 6 ans, comme annoncé.

Dans le même temps, comme prévu malheureusement, les dotations en provenance de l'Etat ont baissé drastiquement, et ce sont 7,8 millions d'euros qui viendront à manquer jusqu'en 2017. C'est pourquoi, en dépit des efforts de la Communauté rappelés plus haut, et afin de financer les investissements, une hausse, modérée, de la fiscalité a été adoptée en deux temps, en 2015 et en 2016.

Ainsi, la majorité communautaire a choisi de faire appel à l'autofinancement et de ne pas faire porter le poids des investissements actuels sur les générations futures.

Pourtant, malgré ces faits incontestables, l'opposition a choisi de parler de la constitution d'une cagnotte réalisée sur le dos des habitants de notre territoire. Si seulement...

La majorité a déjà rappelé maintes fois que le montant des investissements prévus (60 millions d'euros) devait s'entendre sur l'ensemble du mandat et que ces investissements n'étaient pas linéaires, si bien que, d'une année sur l'autre, et selon les décalages réguliers et normaux pour des projets de l'ampleur de ceux que la Communauté porte, le montant des investissements annuels pouvait considérablement varier.

Au final donc, pas de cagnotte mais une gestion sur le long terme dans l'intérêt général, avec de l'autofinancement et un emprunt minimum.

G rard Aubrun, Pr sident du groupe et Louis Vogel, Pr sident
de la Communaut  et les 48 membres du groupe